

Adopté le :15 décembre 2023.....
Date de mise en ligne :19 décembre 2023.....

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 novembre 2023 à 20h00 à la mairie

- Séance présidée par Mr VILLEMAIRE Jean-Luc
- Membres présents : Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BERGE Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie.
- Membre excusé : Mme DUCROT Isabelle
- Secrétaire de séance : Mr JOLY Pierre
- Auxiliaire de secrétaire de séance : Mme PIRAT Magali
- La séance est ouverte à 20h00.
- Le quorum est atteint.

Ordre du jour : Adoption du procès-verbal du conseil d'octobre - Désignation de la secrétaire de séance – Espace de la Forge – Tarifs salle des fêtes – Cartes cadeaux agents – Dossier d'urbanisme au nom de la commune – Horaires d'ouverture de la mairie – Participation Condal pour logiciel - Commissions - Questions et Invitations diverses - Vie communale

- **Adoption du procès-verbal du conseil d'octobre**

Monsieur le Maire demande aux membres de se prononcer sur le dernier compte-rendu de conseil, ils acceptent à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention, le procès-verbal du conseil du 20 octobre 2023.

- **Désignation de la secrétaire de séance**

Monsieur le Maire nomme Mr JOLY Pierre comme secrétaire de séance. Les membres acceptent à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- **Espace de la Forge**

Monsieur le Maire relate la réunion en Visio du 27 octobre avec Mme LOUPIAS, AA GROUP et le BT Fluides ainsi que les points abordés lors de l'échange téléphonique avec Mme LOUPIAS le 07 novembre :

Demande de l'ATD de réaliser différentes études comparatives sur les énergies. Proposition de réaliser les travaux en 2 tranches, une en 2024 et 2025. Demande du plan d'aménagement intérieur souhaité par l'épicier. Implantation partie déchets à l'extérieur à redéfinir. Emplacement vélos à l'extérieur à prévoir. Double porte au local technique pour accéder depuis l'espace événementielle. Etudier pour financement auprès du SYDESL la borne de recharge électrique. Dossier pour aide au niveau du département de 55 200 € à déposer avant le 31 décembre. Aides provenant de l'Europe, de la région et même DETR, le projet ne rentrerait pas dans le cadre, études en cours pour trouver des subventions. Si le projet est trop onéreux pour notre budget, nous pourrions être amenés à revoir le projet.

Monsieur le Maire donne lecture du plan de financement reçu de Madame Loupias.

Recettes : Appel à projet pour 55 200€. FCTVA pour 331 423€.

Dépenses : 2 020 381 € TTC

- Tarifs salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle les tarifs de la salle des fêtes et propose de rajouter la location pour recueillement après obsèques.

Habitants de Dommartin	250 €	40 € du 1 ^{er} avril au 15 octobre 80 € du 16 octobre au 31 mars	30 € pour 100 pers puis 15 € par tranche de 50 personnes	400 € location Et 150 € nettoyage
Habitants et associations de l'extérieur Réunion	400 €	40 € du 1 ^{er} avril au 15 octobre 80 € du 16 octobre au 31 mars	30 € pour 100 pers puis 15 € par tranche de 50 personnes	400 € location Et 150 € nettoyage
Associations de Dommartin sans repas Réunion	Occupation gratuite	Fluides à la journée, soit : 20 € du 1 ^{er} avril au 15 octobre 40 € du 16 octobre au 31 mars		
Associations de Dommartin avec repas Réunion	1 ^{ère} occupation gratuite Puis 50 €	Fluides à la journée, soit : 20 € du 1 ^{er} avril au 15 octobre 40 € du 16 octobre au 31 mars	30 € pour 100 pers puis 15 € par tranche de 50 personnes	400 € location Et 150 € nettoyage
Occupations mensuelles Club de l'Amitié	2 après-midis gratuit			
Recueillement après obsèques	50 €			

Monsieur le Maire demande aux membres de se prononcer, ils acceptent à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- Cartes cadeaux agents

Monsieur le Maire rappelle les montants décidés au dernier conseil. 3 cartes à 110€, 2 cartes à 90€, 1 carte à 70€ et 2 cartes à 50€.

Le conseil accepte à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- Dossier d'urbanisme au nom de la commune

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Maire doit être autorisé par le conseil municipal, pour déposer toutes demandes d'urbanisme relatives à la transformation, la démolition ou la construction des biens municipaux.

Monsieur le Maire rappelle les projets dans les prochains mois, démolition du garage famille PORTIE/BORNIER, construction de l'Espace de La Forge, travaux pour un nouvel abribus.

Le conseil donne à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention, délégation au maire pour déposer le permis de démolir, le permis de construire et la déclaration préalable de travaux cités auparavant.

- Horaires d'ouvertures de la mairie

Monsieur le Maire rappelle les heures d'ouverture de la mairie :

Lundi mardi jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00, vendredi de 13h30 à 18h00 et les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 8h30 à 12h00.

Vu le peu de fréquentation le samedi, pour être en harmonie avec toutes les communes avoisinantes et également pour faire des économies d'énergie, Monsieur le Maire propose de modifier les horaires, à partir du 1^{er} janvier 2024 comme suit :

Lundi mardi jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et mardi et vendredi de 13h30 à 17h45.

Monsieur le Maire demande aux membres de se prononcer sur ces modifications d'horaires, les membres acceptent à 12 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mme RICHARD Camille, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 1 Abstention

- **Participation Condal pour logiciel**

Monsieur le Maire rappelle que l'année dernière, les communes avaient pris en charge la facture de maintenance du logiciel cantine/garderie à hauteur de 50% chacune, afin de soulager financièrement le cantine. Propose faire de même pour cette année 2023, soit 557.80€ TTC par commune.

Les membres acceptent à 13 Pour (Mr VILLEMAIRE Jean-Luc, Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr BORGES Anthony, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mr PIRAT Sébastien, Mme RICHARD Camille, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 0 Contre 0 Abstention.

- **Commissions**

▪ **Scolaire**

Monsieur le Maire informe que le conseil d'école a eu lieu le 9 novembre. Le RPI compte 96 élèves, 50 élèves à Dommartin répartis comme suit :

TPS/PS/MS =19, GS =15 et CP/CE1 = 16 et 46 élèves à Condal.

Une réunion est prévue le 27 novembre à Varennes à 20h00, concernant le futur RPI regroupant les 3 communes avec les sous des écoles et les cantines.

▪ **Matériel**

Monsieur le Maire informe que le kangoo arrive vendredi 17 novembre, qu'un devis a été demandé chez MD 39, pour flocage du logo sur les 3 faces. Le devis est de 252€ TTC. Le conseil est favorable et souhaite qu'un devis supplémentaire soit demandé pour flocage des portes avec la mention « Je roule électrique ».

Monsieur le Maire rappelle le montant du kangoo, 39 126.56€ TTC contrat d'entretien compris (1584€ TTC) et reprise de l'ancien kangoo par le concessionnaire 1100€. Demande de DETR de l'ordre de 50% du montant H.T. du véhicule.

▪ **Bâtiments**

• **Lavoir**

Monsieur le Maire informe que la réfection du lavoir est terminée. Les travaux s'élèvent au total à 53731.20€. Une plus-value de 4320€ TTC à la suite de travaux supplémentaires découverts lors du démontage. Le conseil propose de faire l'inauguration le 8 mai.

• **Raccordement électrique pour le kangoo**

Monsieur le Maire donne lecture du devis de Pieraut Electricité, pour un montant de 486.75€ H.T. soit 584.10€ T.T.C. pour l'installation d'une prise de recharge pour voiture électrique. Le conseil accepte le devis.

• **Réunion commission**

La commission « Bâtiment » se réunira le vendredi 1^{er} décembre à 18h00, concernant la réfection du logement au-dessus de l'école.

• **Problème four salle des fêtes**

Monsieur le Maire explique que le four de la salle ne fonctionne toujours pas correctement. Monsieur FERRIER Jean-Pierre va aller voir.

- **Voirie**

- **Chemin piétonnier Route de Varennes**

Monsieur le Maire informe que les travaux pour la création du chemin piétonnier vont débiter le 20 novembre.

- **Communication**

Monsieur le Maire rappelle que le bulletin municipal est en préparation.

- **Affouages**

Monsieur le Maire annonce qu'il n'y a pas eu d'inscription pour les affouages.

- **Repas de la municipalité**

Monsieur le Maire rappelle que le repas de la municipalité pour les personnes de + 75 ans est le samedi 25 novembre.

- **Questions diverses :**

- **Prime pouvoir d'achat**

Monsieur le maire informe que suite au décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents de la fonction publique territoriale. Notre collectivité peut la mettre en place, après avis du comité social compétent. Après présentation du dossier, Monsieur le Maire et Monsieur PIRAT Sébastien se retirent de la salle. Le conseil après en avoir délibéré décide de verser à 100% du montant de la prime de pouvoir d'achat dans la limite du plafond prévu pour chaque niveau de rémunération défini par le décret. Les membres acceptent à 10 Pour (Mr Christophe TABOURET, Mr MALIN Jacky, Mr FERRIER Jean-Pierre, Mme BUSI Maryline, Mr ESCAICH Patrick, Mr JOLY Pierre, Mme PELLETIER Magali, Mme RICHARD Camille, Mme SAUVAGE Tatiana et Mme STRIPPOLI-PONCET Sylvie) 1 Contre 2 Abstentions.

- **Vente propriété boisée ZA 71**

Monsieur le Maire présente un courrier de Maître DEPLANCHES Marie, concernant un droit de préférence, sur la parcelle ZA 71, au lieu-dit « La grange devant » mise en vente par Mr ROUSSEL Roland au prix de 500€. Le conseil souhaite se porter acquéreur de cette parcelle ZA 71.

- **Point finance**

Monsieur le Maire explique la Décision Modificative n° 2 de 199.97€ du compte 6288 (autres services extérieurs) au compte 66111 (intérêts réglés à l'échéance). Cette écriture comptable est nécessaire à la suite de l'augmentation du taux d'intérêt de l'emprunt (Aménagement du Bourg). Prêt réalisé en 2008 pour 26 ans.

- **Contrat Berger Levraut**

Monsieur le Maire informe d'une proposition de Berger Levraut pour un nouveau contrat de maintenance. Aux vues des tarifs, du nouveau produit, le conseil souhaite attendre quelques mois et revoir cette proposition.

- **Investissements 2024**

Monsieur le Maire informe des investissements prévus pour 2024. L'abribus dans le bourg, un columbarium supplémentaire 6 cases, l'Espace de le Forge, le verger conservatoire et débroussailleuse et taille-haie à batterie.

- **Vie communale**

- Le prochain conseil est fixé au vendredi 15 décembre à 20h00, remise cartes cadeaux agents à 19h00

La séance est close à 22h00.

Secrétaire de séance,

Pierre JOLY



Monsieur le Maire,

VILLEMAIRE Jean-Luc

